

LUXEMBOURG



**Conférence des Parties chargée d'examiner
le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010**

Intervention de

**S.E. M. Jean Asselborn,
Vice-Premier Ministre,
Ministre des Affaires étrangères
du Grand-Duché de Luxembourg**

New York, le 3 mai 2010

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord de vous féliciter très chaleureusement de votre élection à la présidence de cette Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La position de l'Union européenne sera présentée plus tard dans la journée par Madame Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et le Luxembourg s'y associe pleinement. Permettez-moi quelques remarques à titre national.

Cette Conférence d'examen intervient à un moment clé pour le régime de non-prolifération nucléaire.

Les douze derniers mois ont été marqués par d'importants événements dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires; un processus important qui donne espoir, est en cours, et la Conférence d'examen en fait partie intégrale.

En même temps, le régime de non-prolifération est confronté à des défis considérables par :

- Les crises persistantes de prolifération ;
- La menace de voir une arme ou des matières nucléaires ou radiologiques tomber entre des mains terroristes ;
- Le risque de voir la communauté internationale réagir trop faiblement devant ces défis qui minent le régime de non-prolifération et menacent gravement la sécurité internationale mais aussi la sécurité régionale.

Dans son discours de Prague, le Président Obama a esquissé sa vision d'un monde sans armes nucléaires. Je souscris pleinement à cet objectif, et je me réjouis que les Etats-Unis n'ont pas tardé à en initier la mise en œuvre. C'est là un objectif cher à tous ceux qui veulent assurer notre sécurité au niveau d'armement le plus bas possible, conventionnel et nucléaire.

Cet important discours, ainsi que le sommet historique du Conseil de sécurité sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires qui a eu lieu le 24 septembre dernier ici à New York, et qui a réaffirmé dans sa résolution 1887, l'objectif commun d'œuvrer à un monde plus sûr pour tous et de créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, ont suscité une grande vague d'optimisme. La voie est ainsi tracée en vue de réaliser ce bien public mondial de premier ordre que serait un monde exempt d'armes nucléaires, selon les mots mêmes du Secrétaire général des Nations Unies.

On ne peut que féliciter les Etats-Unis et la Russie pour la conclusion du récent accord START qui ouvre la perspective de réductions substantielles des deux côtés. Cet accord ne doit cependant être que le début d'un processus et j'encourage les signataires à ne pas tarder avant de s'engager pour réduire encore davantage leurs arsenaux nucléaires ainsi que leurs vecteurs. Il en va de même pour toutes les autres puissances nucléaires au titre du TNP : il importe de poursuivre les efforts en matière de désarmement nucléaire, conformément à l'article VI du Traité.

J'observerais au passage que les efforts de désarmement que je viens de décrire, devraient libérer des ressources financières énormes qui pourraient trouver un bien meilleur usage, comme par exemple, dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire.

Notre sécurité est de plus en plus dépendante de celle d'autres acteurs. La constante recherche de la sécurité au plus bas niveau possible d'armement – qu'il soit conventionnel ou nucléaire – sera une contribution essentielle à la stabilité dans le monde. C'est dans ce contexte que, ensemble avec mes collègues de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Norvège, nous avons lancé un débat au sein de l'OTAN afin d'adapter le concept stratégique de l'Alliance au nouvel environnement sécuritaire dans lequel nous évoluons. Que la vision du Président Obama se situe dans le long terme ne doit pas servir d'excuse à notre Alliance pour manquer d'ambition.

Je me félicite aussi du récent Sommet sur la sécurité nucléaire organisé à Washington qui a mis en avant l'importance d'œuvrer de concert, en tant que communauté internationale, à promouvoir et à renforcer la sécurité nucléaire. Nous souscrivons pleinement à l'appel du Président Obama, endossé par les Etats participants au Sommet, à sécuriser toutes les matières nucléaires dans un délai de quatre ans.

J'espère finalement que des progrès substantiels seront accomplis afin de permettre enfin l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et j'appelle tous les Etats à travailler ensemble au sein de la Conférence de Désarmement afin de commencer la négociation d'un nouveau traité de désarmement nucléaire, interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

Monsieur le Président,

Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là.

La Conférence d'examen du TNP se tient dans un contexte marqué par plusieurs crises graves liées à la prolifération, notamment en Iran et en Corée du Nord. Les violations par ces Etats de leurs obligations ont ébranlé la confiance de la communauté internationale et portent atteinte à l'intégrité du régime du TNP. Comme le constate l'AIEA, l'Iran poursuit ses activités nucléaires sensibles en violation de cinq résolutions du Conseil de sécurité et refuse de faire toute la transparence sur son programme nucléaire passé et présent, malgré la main tendue par la communauté internationale.

Je voudrais ici lancer un appel pressant aux autorités iraniennes afin qu'elles ne laissent pas passer l'opportunité d'un dialogue, proposé tant par le Président Obama que par l'Union européenne et les Six. Nombre de propositions dont notamment celle de l'automne 2008 de l'AIEA sur l'enrichissement de son uranium à l'étranger, ont été faites en vue de rencontrer les préoccupations exprimées par l'Iran. La communauté internationale attend maintenant de l'Iran qu'il respecte ses obligations.

Je tiens en outre à lancer un appel à l'ensemble des Etats de la région afin qu'ils fassent avancer, entre autres, l'établissement au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires ainsi que d'autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs effectivement vérifiable et qu'ils s'abstiennent de prendre des mesures rendant impossible la réalisation de cet objectif.

Afin d'éviter que d'autres crises de prolifération ne surgissent, nous devons appuyer les efforts de l'AIEA, qui continue de tenir le rôle central dans le régime international de non-prolifération nucléaire, pour faire en sorte que le système de garanties sous son égide demeure pleinement efficace et crédible. Dans ce contexte, je lance un appel à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'adopter le protocole additionnel afin de renforcer l'application universelle des accords de garanties de l'AIEA. Le protocole additionnel, conjugué à la mise en œuvre d'un accord de garanties généralisées, est essentiel à l'obtention d'assurances complètes de respect des engagements de non-prolifération et constitue le standard pour permettre à l'Agence de remplir sa mission.

Dans le même contexte, il est également fondamental que nous nous lancions dans une réflexion sur les mesures à prendre pour gérer un retrait du Traité.

L'article IV du TNP consacre le droit inaliénable de tous les Etats parties de développer la recherche, la production et l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, dans le respect des articles I, II et III du Traité. Ils peuvent donc recourir à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité et aux applications de l'énergie nucléaire dans les domaines de la santé, de l'industrie, de l'agriculture et de la recherche. Dans ce contexte, il est évidemment primordial que le développement responsable de l'énergie nucléaire à des fins civiles se déroule dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de non-prolifération possibles.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Pour garantir et renforcer la paix, la sécurité et la stabilité au niveau international, le TNP reste un instrument clef. Pour le Luxembourg, ce Traité est un outil majeur de sécurité collective. Il est dans l'intérêt de tous de le soutenir, d'en préserver l'intégrité et de le renforcer dans ses trois piliers.

Le TNP demeure la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire et le fondement essentiel de la poursuite du désarmement nucléaire au titre de l'article VI, et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'un TNP fort permettant de prendre des mesures concrètes afin de garantir notre bien commun, à savoir la paix, la sécurité et la stabilité internationales. Il ne faut rien entreprendre qui risquerait de porter atteinte à l'intégrité de ce Traité ou de compromettre l'équilibre essentiel dont il est l'expression.

Le Luxembourg souhaite contribuer à la formation d'un consensus sur la base du cadre établi par le Traité en soutenant les décisions et la résolution adoptées lors de la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 et le document final de la Conférence d'examen du TNP de 2000 et en tenant compte de la situation actuelle. Nous sommes prêts à soutenir toutes les mesures destinées à promouvoir l'intégralité des objectifs du Traité.

Cette Conférence d'examen constituera une réussite si elle aboutit à renforcer dans l'intérêt de tous, la sécurité collective, la stabilité et la prospérité.

Monsieur le Président,

Pour vous acquitter de cette tâche importante et difficile, le soutien, la coopération et la confiance de ma délégation vous sont entièrement acquis.

Je vous remercie de votre attention.